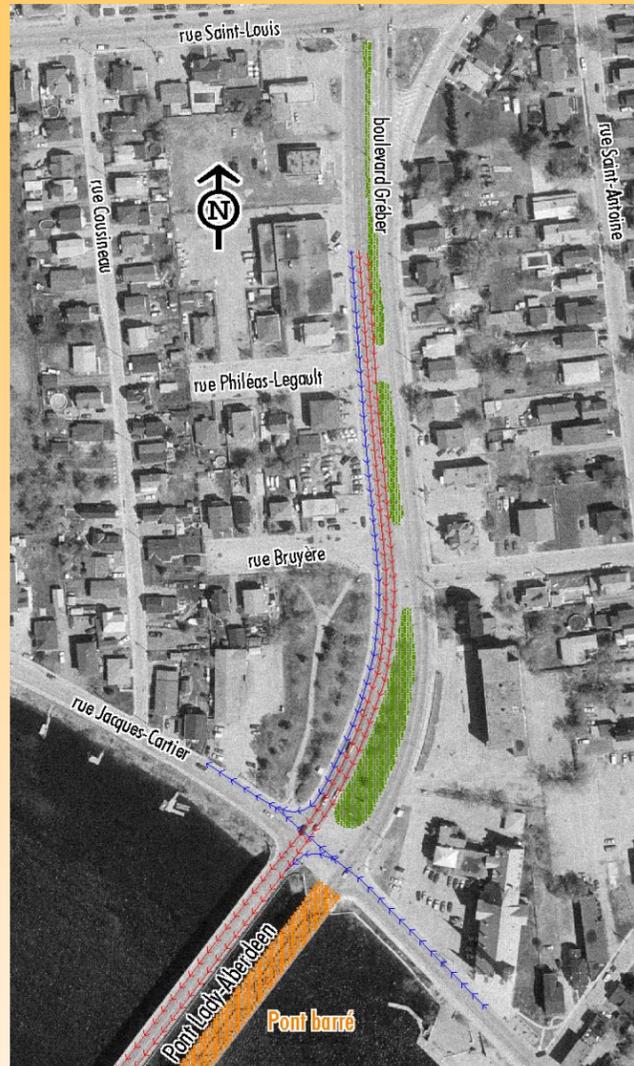


Heure de pointe du matin

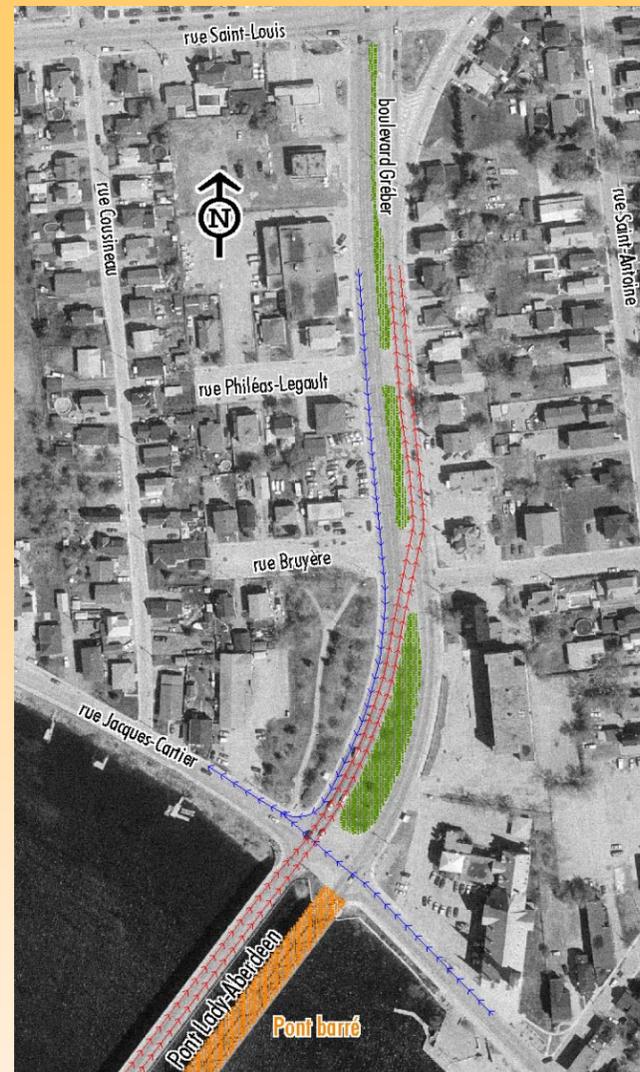


De 6 h à 9 h, les deux voies de circulation seront à sens unique en direction sud, vers le boulevard Fournier, tel qu'indiqué par les **flèches rouges** ci-contre.

Les véhicules en provenance de la rue **Jacques-Cartier** (côté de l'église Saint-François-de-Sales) pourront emprunter le pont pour se diriger vers le boulevard Fournier.

Les véhicules en provenance de la rue **Bruyère** ne pouvant pas emprunter le boulevard Gréber en direction nord, ils seront invités à prendre les rues Jacques-Cartier et Cousineau afin de rejoindre la rue Saint-Louis.

Heure de pointe du soir



De 15 h à 18 h, les deux voies de circulation seront à sens unique en direction nord, vers le boulevard Gréber, tel qu'indiqué par les **flèches rouges** ci-contre.

Les véhicules en provenance des rues **Bruyère** et **Jacques-Cartier** (côté de l'église Saint-François-de-Sales) ne pourront pas accéder au pont Lady-Aberdeen. Ils seront dirigés vers la rue Jacques-Cartier jusqu'à la rue Saint-Louis d'où ils pourront accéder au pont Des Draveurs tel qu'indiqué par les **flèches bleues** ci-contre.

Les véhicules en provenance de la rue **Philéas-Legault** pourront se diriger tant vers le nord du boulevard Gréber que vers le sud où ils seront dirigés vers la rue Jacques-Cartier.

Légères modifications aux circuits d'autobus



Aucun impact n'est prévu sur les lignes Express (lignes 81, 82, 83, 84 et 85) qui empruntent le pont Lady-Aberdeen puisque ces lignes circulent aux heures de pointe du matin et de l'après-midi uniquement.

Certains voyages des lignes régulières 57, 67 et 77 qui circulent en sens contraire de la circulation à l'heure de pointe seront déviés par l'autoroute 50 et utiliseront l'entrée et la sortie St-Louis pour reprendre par la suite leur trajet habituel.

Il est à noter que pour la durée des travaux, les arrêts d'autobus situés entre la rue St-Louis et le pont Lady-Aberdeen ne seront pas desservis, pendant les heures de pointe, par les voyages circulant en sens contraire du trafic. Des indications seront affichées sur ces panneaux non desservis et afin de diriger les usagers vers d'autres arrêts d'autobus situés à proximité.

Pour les cyclistes et les piétons



Pendant la durée des travaux, tous les piétons et cyclistes seront invités à emprunter les voies prévues pour eux sur le côté ouest (amont) de l'autre pont Lady-Aberdeen (béton). Une signalisation adéquate leur indiquera le sens de la circulation.

Une fois les travaux terminés, les cyclistes et les piétons auront accès à un trottoir élargi à 2,1 m du côté sud-est (en aval) du pont lady-Aberdeen (acier).

Accès au parc du Lac-Leamy

L'accès au parc du Lac-Leamy restera ouvert en tout temps, autant pour les automobilistes en provenance du secteur Point-Gatineau que ceux en provenance du secteur Hull.

Par contre, les automobilistes sortant du parc du Lac-Leamy ne pourront pas virer à gauche vers le pont Lady-Aberdeen pendant la durée des travaux et devront obligatoirement tourner à droite sur le boulevard Fournier pour se diriger vers le secteur Hull.

Pour information : Michel Marcotte, agent d'information — MTQ Outaouais
(819) 772-3107 poste 236 — michel.marcotte@mtq.gouv.qc.ca

Rédaction du bulletin : Michel Marcotte
Révision linguistique : Janine Boileau, Émilie Jadot et Joanne Dauphinais

Au sujet du pont Lady-Aberdeen

La charpente actuelle du pont Lady-Aberdeen a été érigée en 1931-1932, par la réputée Dominion Bridge Limited Co., selon les plans de monsieur Olivier Desjardins, ingénieur en chef au ministère des Travaux Publics et du Travail. Il remplaçait un premier pont, construit en 1894-1895, au coût d'environ 20 000 \$.

Le pont Lady-Aberdeen est constitué d'une structure de type poutre triangulée à tablier inférieur en métal de sous-type Warren. Il ne subsiste plus que deux spécimens de ce sous-type au Québec : le pont Lady-Aberdeen et le Métabetchouan situé dans la municipalité de Lac-à-la-Croix au Lac Saint-Jean.



Cet imposant ouvrage, d'une longueur de 208,6 mètres, comporte six travées dont trois (15,1 mètres; 15,2 mètres; 15,7 mètres) à poutres d'acier et trois autres (54,2 mètres, 54,2 mètres, 54 mètres) à poutres de sous-type Warren.

Origine du nom

Le premier pont construit à cet endroit a été inauguré le 10 mars 1895 sous le nom de « Pont Gatineau ». Quelque temps plus tard, l'ouvrage est nommé « Lady-Aberdeen », en l'honneur de l'épouse du Gouverneur général du Canada de l'époque. L'histoire raconte que le 22 avril 1896, la comtesse Ishbel Aberdeen revenait de l'église Saint-François-de-Sales après un entretien auprès du curé Isidore Champagne. Les chevaux, emballés et effrayés par la crue des eaux, entraînent la voiture dans la rivière, à deux pas du pont. Trois habitants de la Pointe-Gatineau, MM. Charles Carrière, Bononie Tremblay et Félix Bigras se portèrent à la rescousse de Lady Aberdeen qui faillit périr noyée. En guise de reconnaissance, le comte offrit une cloche à la paroisse et de somptueux vêtements sacerdotaux pour le curé Champagne.

Bulletin de Liaison

2007 — numéro 3 — mai

Pont Lady-Aberdeen

Fermeture du pont Lady-Aberdeen

Dans le cadre des travaux de réfection du pont Lady-Aberdeen (acier), le ministère des Transports du Québec avise la population que le pont sera fermé à toute circulation pour une durée d'environ 6 mois à partir du mardi 22 mai 2007. Toute la circulation sera donc déviée vers le pont Lady-Aberdeen (béton) qui jouxte le pont en acier.

Nature des travaux

Les travaux qui seront réalisés par la firme « EDM Construction » de Lac Saint-Charles (en banlieue de Québec) visent à reconstruire le tablier et certains éléments de la structure du pont Lady-Aberdeen. Il s'agit de la suite des travaux commencés l'an dernier sur les assises du pont. Le coût total des travaux s'élève à 5,3 M\$ et ceux-ci devraient être terminés à l'automne 2007.

Impacts sur la circulation

La circulation sur le pont Lady-Aberdeen (béton) se fera en 3 phases selon le moment de la journée :

1. À contresens entre 9 h et 15 h ainsi que de 18 h à 6 h (voir la carte ci-contre) ;
2. À sens unique vers le boulevard Fournier (secteur Hull) à l'heure de pointe du matin (6 h à 9 h) ;
3. À sens unique vers le boulevard Gréber (secteur Pointe-Gatineau) à l'heure de pointe du soir (15 h à 18 h).

Les changements aux accès au pont seront annoncés au sud depuis l'autoroute 5 et au nord depuis le boulevard Maloney. Aux approches du pont, une signalisation appropriée indiquera le chemin à suivre.

